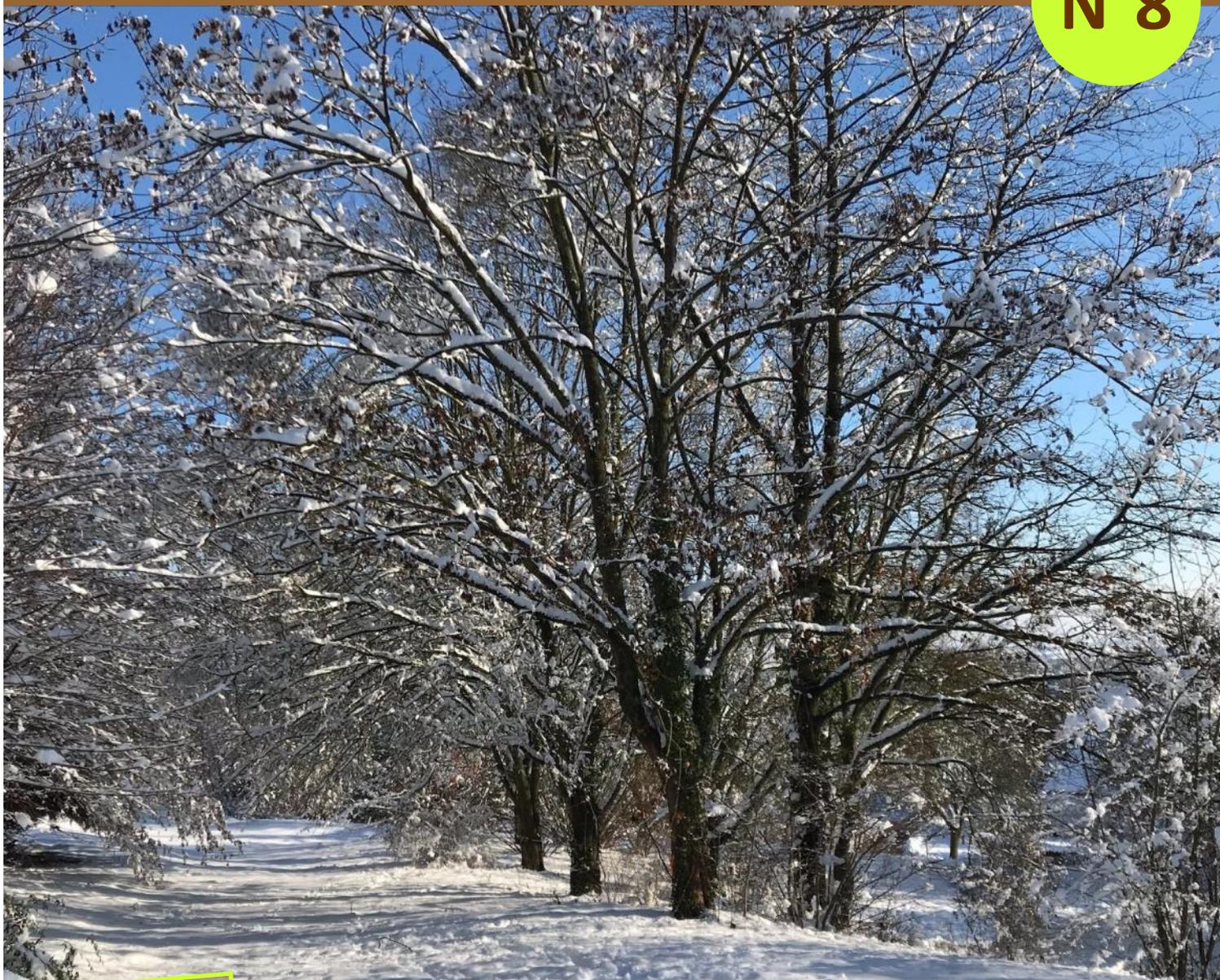


KIENHEIMAG'

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Mars 2022 – www.kienheim.fr

N°8



→ Noël 2021
les conseillers à
l'action



→ Rejoignez-nous sur facebook
www.facebook.com/kienheim



MOT DU MAIRE



Chères citoyennes, chers citoyens,

Les années se suivent et se ressemblent toujours troublées par cette pandémie qui nous poursuit. Au nom de l'ensemble des élus et du personnel de la commune, je vous présente à toutes et à tous nos meilleurs vœux de santé, de bonheur pour 2022, mais aussi vœux de confiance, vœux d'espoir et vœux d'optimisme.

L'année 2021 a été marquée par l'arrivée des vaccins contre la covid 19 et du pass sanitaire qui est devenu pass vaccinal depuis le 24 janvier dernier.

L'année 2022 restera fragile et des incertitudes sanitaires subsisteront ; elle sera aussi l'année des élections présidentielles et législatives avec le déferlement de promesses de tous genres, soyons vigilants et responsables, notre avenir est entre nos mains.

Dans l'espoir de retrouver « une vie normale » tout en minimisant les risques de contamination, le gouvernement a levé un certain nombre de restrictions ; ces mesures devraient permettre la reprise de la vie associative et notre association socio-culturelle pourra, à nouveau, reprendre le cours de ses activités.

En 2022, nous allons mettre en œuvre la transition énergétique et environnementale en réhabilitant notre éclairage public. Pour notre commune, c'est un investissement de plus de 200 000 €. Nous avons demandé et obtenu des aides de l'État, de la Communauté européenne d'Alsace (CeA) et de l'Électricité de Strasbourg, à qui nous avons confié la maîtrise d'œuvre. Les travaux de remplacement des points lumineux seront réalisés d'avril à juin.

Je profite de cette page pour remercier nos bénévoles réguliers et occasionnels, ainsi que nos associations qui participent au « bien-vivre ensemble ».

Pour terminer, je tiens à remercier les adjoints, les conseillers municipaux, les agents communaux, Sylvie, Dominique, Brigitte, nos ATSEM Martine et Marie-Christine pour tout le travail et l'engagement sans faille.

Malgré la levée des restrictions, je vous demande de bien prendre soins de vous et de vos proches.

Bonne et belle année 2022

Votre Maire, Luc Ginsz

FAITS MARQUANTS 2021

- **Août**

- * Réfection de certains tronçons de voirie au lotissement Huneberg.

- **Octobre**

- * Isolation et installation de nouveaux éclairages à l'école intercommunale.
- * Ouverture des plis pour la création d'un bassin de rétention en amont de Kienheim au niveau du cimetière.



- **Novembre**

- * Amélioration du réseau d'eaux usées par la création d'un bassin d'orage.



RAPPEL

Certains comportements routiers constatés ,nous contraignent à faire quelques rappels concernant la circulation dans la commune :

- La **rue des violettes** (depuis l'arrêt de bus ou du Lehweg vers le haut) est en sens unique. Il est strictement interdit de redescendre par cette rue même si vous êtes riverain.
- Il est interdit de tourner à gauche à la sortie de la **rue des vignes** (face au terrain de tennis).
- La vitesse dans le village est limitée à **50** sauf au niveau de l'église, le centre du village et dans les lotissements Huneberg et Pommeraie où elle est fixée à **30**.

Pour votre sécurité et celle de tous, merci de respecter le code de la route.



2021 EN IMAGES



Réfection des roues par un kienhelmois



Décorations de Noël



TBI, isolation et nouvel éclairage à l'école

Les saisons à



FOCUS SUR UNE COMMISSION

Commission « Âge d'or »

La commission Âge d'Or est composée de 5 conseillers municipaux : Selvanah Sunnasy, Laurent Zavagni, Martial Bianchi, Bernard Martin et Annia Bertrand.

L'objectif principal de cette commission est de créer un lien de partage social, sans avoir besoin d'internet, de vous écouter et vous accompagner...!

Malheureusement, depuis deux ans la situation sanitaire nous a empêché de mettre en place les activités souhaitées.

A défaut de pouvoir se réunir pour le repas de Noël, le conseil municipal et la secrétaire de mairie ont préparé et distribué les paniers de produits locaux, initiative très appréciée par nos aînés.



Pour 2022, nous organisons le concours « **Le gâteau d'Or** » qui aura lieu le **1^{er} mai** dans notre commune. Un jury, composé de deux professionnels : un actif et un retraité, un jeune et le maire aura le plaisir de déguster vos créations. **Concours ouvert aux plus de 60 ans !**

Au plaisir de PARTAGER avec vous !
A bientôt,

Annia BERTRAND
Présidente de la Commission Âge d'Or

LA COMMISSION ÂGE D'OR PRÉSENTE SON PROGRAMME « PARTÂGE D'OR »

vendredi le 1er avril 2022 à 20h00 - Salle d'évolution-Ecole de Kienheim

Pourquoi je viendrai ?

Pour rire et PARTAGER, pour découvrir et intégrer mes idées au programme, pour vaincre l'isolement, pour passer un bon moment !!!

KIENHEIM EN ROUTE POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

1^{ère} opération : École intercommunale Durningen / Kienheim (fin 2021)

- Mise en place de faux-plafonds pour une isolation thermique et phonique dans les salles de classe.



- Remplacement des réglettes par des dalles à Led.



- Installation de capteurs de CO₂ dans toutes les salles de classe.

2^{ème} opération : l'Éclairage Public (courant mai -juin 2022)

- Rénovation de l'ensemble des points lumineux du village par des luminaires à Led (économie d'énergie par un éclairage basse consommation et lutte contre la pollution lumineuse)

L'ÉCOLE PASSE AU NUMÉRIQUE

Les commissions École des 2 communes ont saisi l'opportunité cette année d'installer des Tableaux Interactifs dans les salles de classe de la Grande Section au CM2, conformément aux demandes académiques, et ont pu ainsi bénéficier d'une aide financière gouvernementale pour choisir le meilleur matériel adapté. Ce projet a été réalisé au dernier trimestre 2021, en partenariat avec les enseignantes, pour coller au plus près des besoins de nos écoliers. Ainsi, les enfants ont pu découvrir leurs nouveaux tableaux, connectés à l'Internet et très intuitifs. Ils peuvent désormais « *voyager sur toute la planète avec Google Earth* », créer ensemble des leçons et les imprimer ensuite, avoir un décompte de temps grand format visible depuis toute la classe, ou encore changer de fenêtre au tableau entre 2 exercices en un tour de main. Les élèves sont ravis et les maîtresses aussi !



REPORTAGE

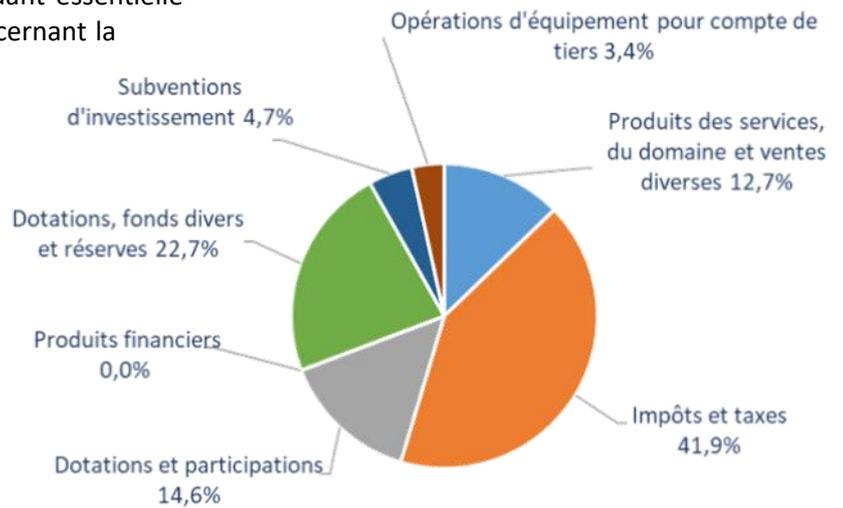
Décorations de Noël participatives, première édition

La commission Communication / Animation a lancé un atelier participatif de création de décorations extérieures de Noël pour le village. L'idée était de créer de nouvelles décorations en restant au maximum dans des coloris et des matériaux naturels. Pour préparer cette jolie décoration dans la bonne humeur, nous avons invité les citoyens de Kienheim (par le biais de notre page Facebook) à prêter main-forte aux conseillers municipaux le samedi 27 novembre 2021 au matin. Brioches et boissons chaudes ont réchauffé les participants à la ferme Knab. Le résultat a été apprécié par les riverains : bonhommes de neige, rennes et sapins ont constitué une jolie première collection. Elle pourra être complétée dès l'automne 2022 par la seconde édition de l'atelier avec, nous l'espérons, la participation et les bonnes idées des Kienheimois.



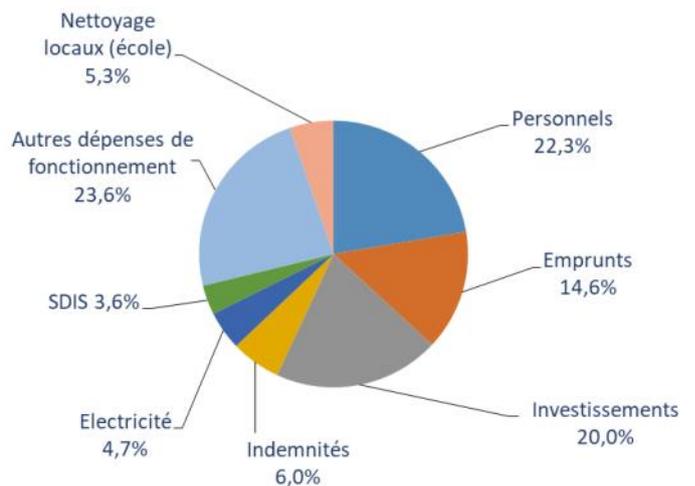
BILAN FINANCIER 2020

Les recettes de la commune en 2020 sont à 55,5 % issues de l'impôts/taxes (41,9 %) et des dotations d'état (14,6 %), les produits des services correspondant essentiellement aux remboursements de Durningen concernant la gestion de l'école (ATSEM+travaux).

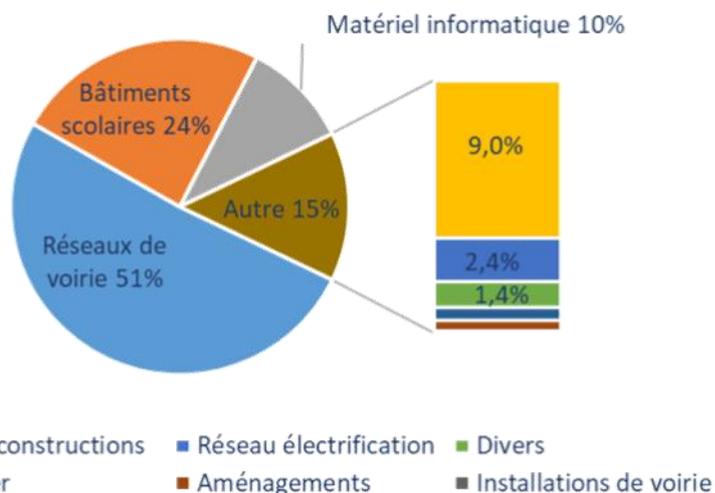


Les subventions obtenues en 2021 s'élèvent à 20 395 € correspondant à 8 346 € pour les travaux de voirie (CeA), 2 250 € pour la rénovation du Christ en croix (ComCom) et à 9 799 € pour les travaux au cimetière (DETR).

Les dépenses de la commune se répartissent selon le graphe suivant :



Les investissements de la commune en 2021 s'élèvent à 103 145 € et concernent, majoritairement, la réfection de la voirie dans le lotissement Huneberg et les travaux d'infrastructure à l'école (cf. graphe ci-dessous).



RELEVÉS DES CONSEILS

29 janvier

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer les nouveaux tarifs des baux de concessions funéraires et adopte le règlement du cimetière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide, à l'unanimité, le subventionnement des Zones de Non Traitement (ZNT) converties en haies fleuries ou jachères mellifères à raison de 1 € du mètre linéaire pour une profondeur de 5 mètres et de 2 000 € à l'hectare.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 10 voix pour et 5 abstentions valide la mise en place d'une convention fourrière avec la SPA de Saverne afin qu'elle s'engage à accueillir au refuge (68 rue de l'Ermitage – Saverne) les chiens et chats trouvés errants dans la commune et à intervenir exclusivement sur la demande des services municipaux. Le coût pour la commune s'élèvera à 0,65 €/an/habitant.

Le conseil municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable au projet d'extension d'une activité de poules pondeuses de plein air existante à Schnersheim.

Dans le cadre de la réalisation d'un bassin de rétention des écoulements de boues (*parcelle 30, section 23*), le conseil municipal autorise, à l'unanimité, la réalisation des opérations d'arpentage, de topographie et d'analyse géotechnique par le SDEA et sa cession à l'euro symbolique.

Mme RAFAEL, présidente de la commission école, informe de la prochaine réunion (02/02/2021) entre les deux commissions école (Kienheim et Durningen) pour faire le bilan 2020 et prévoir les investissements pour 2021.

Monsieur Le Maire informe que l'eau chaude a été mise en place dans les toilettes de la maternelle et que la petite cabane extérieure a été enlevée car elle ne répondait plus aux normes de sécurité.

M. COURSON, président de la commission finances, informe le conseil municipal qu'après une première étude des finances, il y aurait environ 50 400 € à investir pour 2021. Deux gros projets sont à l'étude : réfection de la voirie au Huneberg et réhabilitation de l'éclairage public.

Mme DIERSTEIN, présidente de la commission communication, informe des trois gagnantes au concours de Noël sur Facebook (1^{er} prix : Mme Marie-Paule LALAURETTE, 2^{ème} prix : Mme Isabelle MEY et 3^{ème} prix : Mme Karine MOROTTI) qui ont reçu un lot remis par un membre de la commission.

M. le Maire informe le conseil municipal que le Christ en Croix, situé à l'église, a été démonté par l'adjoint technique et quelques élus et ramené chez une sculptrice à Westhoffen pour rénovation.

M. RAMSPACHER, membre de la commission territoire à Truchtersheim, indique que des études sont en cours pour l'aménagement de trames vertes pour faciliter la traversée des bans communaux par les animaux. Pour la commune de Kienheim, cette trame verte a été gérée lors de l'aménagement foncier.

Monsieur le Maire indique que le collecteur d'eaux usées reliant le village à la station d'épuration sera remplacé par une conduite avec un diamètre plus important au cours du deuxième semestre 2021.

12 mars

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte l'avenant à la convention du 11 décembre 1998, de l'école intercommunale Durningen/Kienheim qui concerne la mise en place d'une participation forfaitaire mensuelle de 120 € TTC de la commune de Durningen pour la gestion faite par la commune de Kienheim.

Le conseil municipal décide d'instaurer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction, excepté ceux prévus à l'article R.421-29 du code de l'urbanisme, exemptés en tout état de cause de permis de démolir et ce, quelle que soit la situation des terrains.

Le conseil municipal décide d'entreprendre les travaux de rénovation énergétique de l'école intercommunale (montant total 21 472 € HT) et de demander une subvention à la Préfecture du Bas-Rhin dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (17 170 € HT).

Monsieur le Maire informe que M. Denis ELBEL, Vice-président de l'ASMA (Association pour la Sauvegarde des Maisons Alsaciennes) est passé en mairie pour présenter les maisons à sauvegarder. Suite à cet inventaire, Monsieur le Maire propose aux conseillers d'y réfléchir.

Mme DIERSTEIN, membre de la commission école, explique que la commune s'est inscrite sur la plateforme « Démarches simplifiées » afin de bénéficier du plan de relance du numérique à l'école en équipant l'école de 3 Tableaux Blancs Interactifs (TBI).

Après discussion, toutes les subventions 2021 proposées par la commission Finances sont adoptées.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les roues de la pompe à incendie ont été refaites bénévolement par M. Jean-Paul SIMON.

Monsieur le Maire informe qu'il a accompagné M. ALBERT, responsable du collectif sécheresse, chez Mme WONNER, notre députée, qui a fait un courrier à l'État afin d'appuyer la demande de la commune pour obtenir le classement en état de catastrophe naturelle sécheresse.

9 avril

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2020 de la Commune et décide d'affecter les résultats de l'exercice 2020 au budget primitif 2021 comme suit :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, fixe les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 suivants :

- Taxe Foncière Pour le Bâti (TFPB) : 25,78 % (8 voix pour et 7 voix contre) (taux communal : 12,61 %+ taux départemental : 13,17 %).
- Taxe Foncière Pour le Non Bâti (TFPNB) : 46,82 % (7 voix pour, 3 abstentions, 5 voix contre).

Le Budget Primitif 2021 de la Commune, proposé par Monsieur le Maire, a été adopté à l'unanimité.

Mme RAFAEL, présidente de la commission école, résume le conseil

	Investissement	Fonctionnement	Solde
Dépenses	138 593,44	285 504,80	424 098,24
Recettes	145 582,82	372 698,32	518 281,14
Résultat 2020	6 989,38	87 193,52	94 182,90
Report 2019	-114 173,97	109 035,25	-5 138,72
Résultat cumulé	-107 184,59	196 228,77	89 044,18

d'école du 24 mars (effectif 2021/2022 : 94 élèves, activités réalisées : défi maths en visioconférence, évaluations du CP, alarme incendie et intrusion, kermesse le 26 juin).

M. BIANCHI, président de la commission fleurissement, prend la parole et explique que le fleurissement sera identique à celui de l'année dernière. Les jardinières sur le mur de l'église seront remplacées.

Mme DIERSTEIN, présidente de la commission animation, informe de l'annulation du marché du printemps du 1er mai en raison des contraintes sanitaires et qu'il est envisagé de faire un nouveau concours photos sur Facebook intitulé « l'arrivée du printemps à Kienheim ». Cette page doit également permettre aux jeunes d'y déposer des petites annonces de recherche de jobs, stages...

4 juin

Le conseil municipal, après délibération, décide de confier, à l'unanimité, la compétence « Organisation de la mobilité au sens des articles L 1231-1 et suivants du Code des transports » à la Communauté de communes du Kochersberg et approuve la modification des statuts de la Communauté de communes du Kochersberg qui en découlera.

Dans le cadre de la réalisation d'un bassin de rétention des écoulements de boues (*parcelle 30, section 23*), le conseil municipal autorise, à l'unanimité, la réalisation des opérations d'arpentage, de topographie et d'analyse géotechnique par le SDEA et sa cession à l'euro symbolique au SDEA.

Mme RAFAEL, présidente de la commission école, informe que le fonctionnement de l'école sur 4 jours a été renouvelé à l'unanimité (*conseil extraordinaire du 26 mai*).

M. BIANCHI, président de la commission « qualité et cadre de vie », informe que le fleurissement est terminé. Une réflexion sera menée prochainement au niveau du jardin du curé, du verger école et des abords de l'école dans le cadre d'une subvention biodiversité.

M. COURSON, membre de cette commission, prend la parole au sujet de la rénovation de l'éclairage public et informe que la commission, ayant effectué un inventaire des points lumineux de la commune propose, dans le futur appel d'offres concernant les économies d'énergie et la réduction de la pollution lumineuse de l'éclairage public, une harmonisation de celle-ci sur l'ensemble de la commune en changeant la totalité des têtes des luminaires et certains mâts, en particulier sur la rue principale.

Monsieur le Maire informe que la subvention à l'association MOBILIS, n'étant plus domiciliée à Kienheim, n'a pas été versée en 2021 et qu'il souhaite une réflexion concernant la tenue en laisse des chiens sur le ban communal.

10 septembre

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide la convention de financement entre l'académie de Strasbourg et la commune.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet pour assurer les fonctions d'adjoint technique de l'employé communal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adhérer à la plateforme « Alsace Marchés Publics » en tant qu'entité utilisatrice à titre gratuit.

Mme Sandrine RAFAEL, présidente de la commission école, informe de l'installation, dans les classes élémentaires, de 2 TBI, le troisième arrivant en septembre et des petits meubles, commandés pour la maternelle. Les câblages ont été fait par Messieurs Luc GINSZ et Olivier COURSON et M. et Mme BLANCHAIS. L'école compte 90 élèves inscrits (27 élèves de Kienheim, 63 élèves de Durningen).

M. BIANCHI, président de la commission « qualité et cadre de vie », informe qu'une réflexion est menée au sein de la commission pour le réaménagement des différents espaces de jeux (*0-6 ans : rue de l'Église, 7-12 ans : Huneberg, 12 ans et + : city*).

Monsieur le Maire informe (1) qu'une demande de subvention a été envoyée à la COMCOM dans le cadre du fonds de biodiversité afin de mettre des arbres à l'école et à l'aire de jeux rue de l'Église ; (2) que les travaux de voirie ont démarré au Huneberg par l'Impasse du Saule et la rue des Vignes ; (3) que les travaux concernant le bassin de rétention, à côté du cimetière, devraient démarrer à la fin de l'année et (4) que les tuyas, à droite de l'entrée du cimetière, étant malades, vont être coupés.

22 octobre

Monsieur le Maire informe que les travaux de rénovation de la voirie, prévus dans le Huneberg, sont quasiment terminés. Il reste à combler des fissures. Certaines entrées de garages (faisant partie du domaine public), qui étaient en mauvais état, ont été refaites.

Monsieur le Maire informe des travaux d'isolation thermique et phonique et de l'installation d'un nouvel éclairage à l'école (voir § transition énergétique)

M. COURSON informe que le marché de rénovation de l'éclairage public a été publié le 19 octobre, l'Électricité de Strasbourg étant le maître d'œuvre. Il correspond aux changements de : 27 lampadaires complets (rue principale, place Pfimlin), 14 consoles (centre-bourg), 95 luminaires (Violettes, Pommeraie, Huneberg) et 5 lampadaires complets (allées Huneberg).

M. ZAVAGNI, membre de la commission École, informe que la fête de Noël des enfants aura lieu le 14 décembre dans la salle des fêtes de Durningen et la kermesse le 25 juin 2022.

10 décembre

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que deux parcelles, dont la commune est propriétaire, ont été libérées, à savoir (49,54a : section 23, parcelle 31 et 60,14a : Section 25, parcelle 67). Le conseil municipal décide que les candidats devront répondre aux critères suivants (1) être jeune agriculteur avec dotation (2) être résident de Kienheim et (3) avoir un projet agricole.

Monsieur le Maire informe que M. GEBHARD, dont le terrain est limitrophe à la parcelle 142, section 23, a fait oralement une demande d'achat. Après discussion, les conseillers ont décidé de ne pas vendre.

Mme RAFAEL, présidente de la commission école, fait un point sur la rentrée, sur les travaux effectués (isolation, changement de l'éclairage des salles de classe, achat TBI et capteurs CO₂) et à faire, sur le bilan.

Mme DIERSTEIN, présidente de la commission Animation/Communication, remercie les élus et les citoyens qui ont participé à l'élaboration des décorations de Noël qui ont été déposées à divers endroits de la commune.

M. COURSON informe que 4 entreprises ont répondu au marché de l'éclairage public, mais des révisions leur ont été demandées afin de répondre plus précisément aux critères choisis par la commune.



À NE PAS MANQUER EN 2022

10 - 24 AVRIL

Élection présidentielle

12-19 JUIN

Election législative



30 AVRIL

**UNE ROSE
UN ESPOIR**
Le cœur des motards

1^{er} AVRIL

Présentation « **PartÂGE d'Or** » de la
commission Âge d'Or

1^{er} MAI

Marché de printemps et du terroir



25 JUIN

Kermesse de l'école

ASCSDK

☞ **5 mars** : cavalcade à
Kienheim

☞ **1^{er} mai** : journée
« *Tartes flambées à la
ferme KNAB* »

☞ **18 juin** : fête de la musique

☞ **28 août** : tournoi de volley
sous réserve d'avoir un bénévole joueur pour l'organiser

☞ **9 octobre** : circuit touristique

☞ **3 décembre** : St Nicolas



8 OCTOBRE

Les foulées roses - Fessenheim-
le-bas

ÉTAT CIVIL—2021

Félicitations aux jeunes mariés :

Amandine MEUNIER et Martial BIANCHI (22 mai)

Sylvie GLESS et Jean-Luc SCHMITT (23 juillet)

Gaëlle ARENZ et Sébastien CLEMMER (5 août)

Bienvenue à *Zoélie SATTler* née le 4 avril ; *Haylie PETITCUENOT* née le 12 septembre ; *Emilio DE MA-*
GALHAES né le 2 octobre ; *Ilyas ERYIGIT* né le 23 novembre

Félicitations aux parents et beaucoup de bonheur à eux !

Nous ont quitté cette année :

Adrienne, Marcelle, Pauline ROECKEL (née STROESSER) le 16 janvier

Marie, Lucie LEITZ le 17 juin

Joseph, Aloyse FUSSLER le 22 août

Joseph, Antoine, Lucien BROCKER le 25 septembre

Marie, Thérèse, Barbe BROCKER (née FUSSLER) le 1^{er} octobre .

Nous adressons nos sincères condoléances et chaleureuses pensées aux familles endeuillées.

MAIRIE - HORAIRES D'OUVERTURE -

Du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30

6, rue de l'église 67270 Kienheim

☎ : 03 88 69 60 38

✉ : mairie.kienheim@wanadoo.fr